



En novembre **JE VOTE CGT** la couleur de l'intérêt général

CPB du 23 octobre 2019

La FNME CGT dénonce la ridicule hausse de 0,2% du SNB proposée par les employeurs

Extrait de la déclaration FNME CGT lors de la CPB du 23 octobre 2019 :

« Nous allons aujourd'hui ouvrir une pseudo négociation sur les mesures salariales 2020. Pour la énième année consécutive, vous allez très certainement nous proposer une ridicule augmentation du taux du SNB, sans discussion possible avec les organisations syndicales et cela se traduira très probablement par une recommandation patronale à défaut d'accord. »

Non la FNME CGT n'est pas encore voyante mais au vu du mépris des employeurs sur la question salariale depuis plusieurs années, leur proposition était totalement prévisible !

En effet, complètement décomplexés, les employeurs nous annoncent une ridicule hausse de 0,2% du SNB et renvoient les négociations dans les entreprises.

Aujourd'hui les employeurs assument clairement leur position ! Pour eux, ce n'est pas au niveau de la branche que ces négociations doivent avoir lieu mais dans les entreprises.

Or, nous le savons tous, il n'y a pas de négociations

salariales dans les entreprises.

Les seules négociations concernent les taux d'avancements au choix. Ils n'ont pas vocation à maintenir le pouvoir d'achat des agents.

Les avancements apportent une reconnaissance liée à l'engagement, à l'acquisition des compétences dans l'emploi et les reclassements reconnaissent l'évolution de la qualification puis la prise de responsabilités.

Aujourd'hui, les employeurs se servent des avancements au choix pour maintenir un niveau moyen de rémunération des agents, laissant celles et ceux qui ne sont pas récompensés sur le bord de la route.

Le message est très clair, c'est la casse de notre système actuel qui est en marche depuis maintenant plusieurs années.

La FNME CGT condamne ce mépris des employeurs pour les agents et exige l'ouverture de véritables négociations sur les mesures salariales au niveau de la branche !

Montreuil, le 24 octobre 2019